

Principaux résultats

Le patrimoine retraite correspond à la valeur viagère totale du flux de revenus perçu par les retraités. Pour les personnes qui touchent le salaire moyen, le patrimoine retraite est égal au salaire annuel perçu en moyenne dans les pays de l'OCDE multiplié par 9.6. Pour les femmes, ce chiffre est plus élevé – 11.1 fois le salaire individuel – car leur espérance de vie est également plus grande.

Les taux de remplacement donnent des renseignements sur les promesses de retraite, mais ce sont des indicateurs incomplets car ils ne s'intéressent qu'au montant des prestations au moment du départ en retraite. Pour avoir une vision d'ensemble, il faut également prendre en considération l'espérance de vie, l'âge de la retraite et l'indexation des pensions qui, à eux trois, déterminent la durée de versement des prestations et leur évolution dans le temps. Le patrimoine retraite – qui mesure le « stock » des flux de pensions de retraite à venir – tient compte de tous ces éléments. On peut considérer qu'il s'agit de la somme nécessaire pour souscrire un contrat de rente donnant droit au même flux de prestations que celui que l'on peut attendre des régimes de retraite obligatoires.

Quel que soit le niveau de salaire, c'est au Luxembourg, suivi par les Pays-Bas, la Grèce et l'Islande, que le patrimoine retraite brut des hommes est le plus élevé. Dans ces pays, le patrimoine retraite ressort en moyenne à 17.5 fois le salaire moyen annuel, soit près de 80 % de plus que la moyenne des 34 pays de l'OCDE, qui est de 9.6 fois. C'est au Royaume-Uni que le patrimoine retraite des revenus moyens est le moins élevé, en raison d'un taux de remplacement relativement faible et du report, à terme, de l'âge de la retraite à 68 ans.

Lorsque le taux de remplacement est élevé, le patrimoine retraite est en général plus important pour les bas salaires que pour les revenus moyens. Pour les hommes qui perçoivent la moitié de la rémunération moyenne, le patrimoine retraite représente en moyenne 12.2 fois le salaire individuel, contre 9.6 fois pour ceux qui touchent le salaire moyen. De même, le patrimoine retraite des femmes faiblement rémunérées correspond au salaire individuel multiplié par 14.1, contre 11.1 pour celles qui touchent le salaire moyen. Pour les hommes, dans les quatre pays où le patrimoine retraite des faibles revenus est le plus élevé (Danemark, Islande, Luxembourg et Pays-Bas), il est égal à plus de 21 fois le salaire individuel.

Effets de l'espérance de vie

Dans les pays où l'espérance de vie est plus brève, comme la Hongrie, le Mexique, la Pologne, la République slovaque et la Turquie, la durée de la retraite attendue est plus courte, de sorte que, toutes choses égales par ailleurs, les promesses de retraite sont moins coûteuses à respecter. On observe l'effet inverse en Suisse et dans les pays nordiques, où l'espérance de vie est élevée. À la différence des taux de remplacement, le patrimoine retraite rend compte du lien existant entre le coût des systèmes de retraite et l'espérance de vie.

De la même manière, l'espérance de vie des femmes étant supérieure à celle des hommes, leur patrimoine retraite est relativement plus important dans tous les pays. La raison en est simple : les prestations de retraite seront versées sur une plus longue période. De plus, dans certains pays, l'âge de la retraite reste plus bas pour les femmes que pour les hommes, ce qui accroît encore la durée d'indemnisation.

Le patrimoine retraite dépend également de l'âge de la retraite. Ainsi, l'Allemagne, le Danemark, les États-Unis, l'Islande, la Norvège et le Royaume-Uni ont repoussé ou envisagent de repousser l'âge de la retraite au-delà de 65 ans, ce qui réduit le patrimoine retraite.

Effets de l'indexation

Les règles d'indexation ont, elles aussi, une incidence sur le patrimoine retraite. Tous les pays de l'OCDE indexent aujourd'hui les pensions servies sur les prix, sauf le Luxembourg, qui établit un lien entre le montant des pensions et le salaire moyen, et cinq pays – la Finlande, la Hongrie, la République slovaque, la République tchèque et la Suisse –, qui les indexent à la fois sur les prix et sur les salaires. En temps normal, du moins, les salaires progressent généralement plus vite que les prix, de sorte que le patrimoine retraite est plus élevé si l'on applique ces méthodes d'indexation plus généreuses et non l'indexation sur les prix.

Diverses mesures d'indexation influent également sur le patrimoine retraite des femmes, si on le compare à celui des hommes. L'espérance de vie des femmes étant plus grande, elles bénéficient davantage, en général, de méthodes d'indexation plus favorables (à un taux supérieur à l'inflation, par exemple).

Dans les pays non membres de l'OCDE, la situation est très contrastée : en Afrique du Sud, le patrimoine retraite brut représente seulement 1.4 fois le salaire individuel pour un revenu moyen alors que ce coefficient multiplicateur est de 22.2 au Brésil. Le fait que le patrimoine brut soit modeste en Afrique du Sud s'explique par un taux de remplacement peu élevé et par une espérance de vie faible.

Définition et mesure

Le patrimoine retraite est calculé en prenant comme hypothèse un taux d'actualisation uniforme de 2 %. Les comparaisons s'effectuant sur des droits à retraite futurs, les calculs se basent sur des projections de taux de mortalité par âge, par sexe et par pays pour l'année 2050. Le patrimoine retraite est exprimé en multiple du salaire individuel brut annuel.

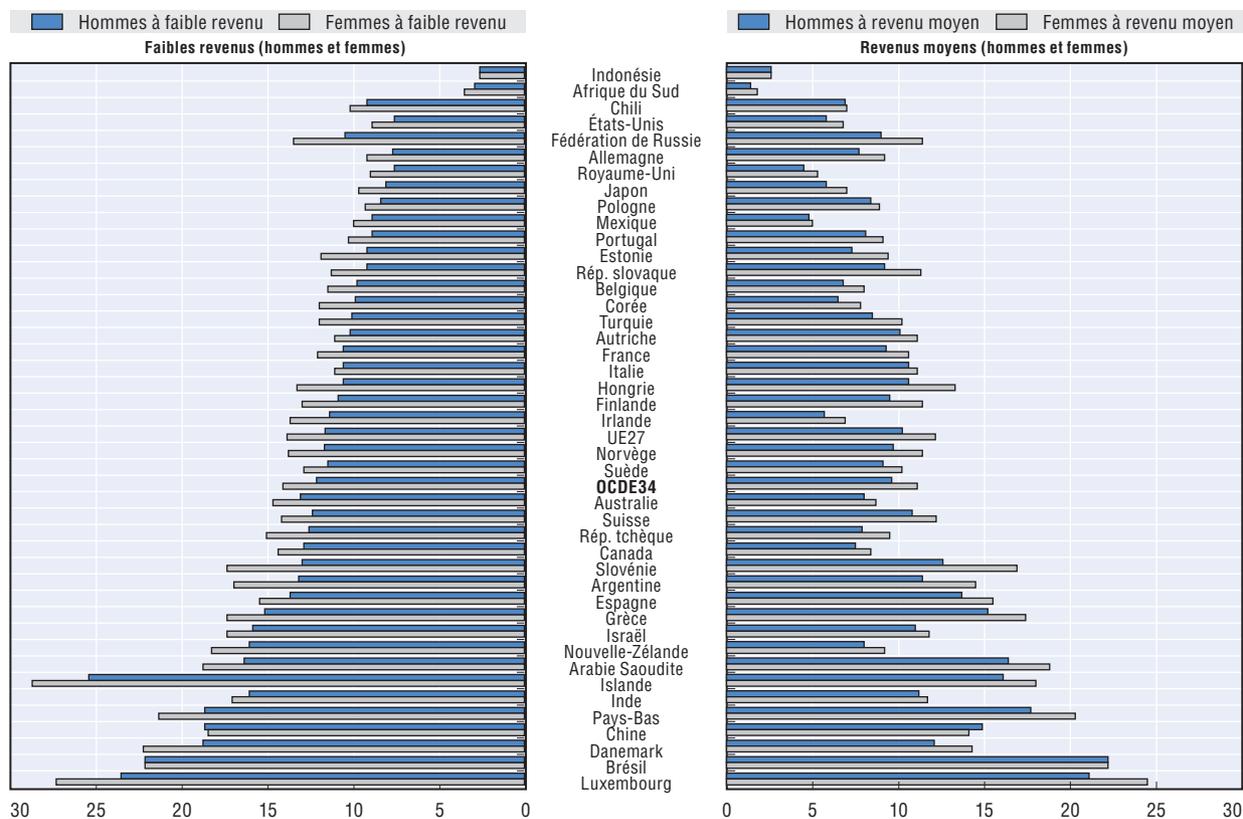
Patrimoine retraite brut en fonction du salaire

	En multiple du salaire individuel moyen						En multiple du salaire individuel moyen													
	0.5			1.0			1.5			0.5			1.0			1.5				
	Hommes			Femmes			Hommes			Femmes										
Pays de l'OCDE													Pays de l'OCDE (suite)							
Australie	13.1	8.0	6.3	14.7	8.7	6.8	Norvège	11.7	9.7	7.6	13.8	11.4	8.9	Norvège	11.7	9.7	7.6	13.8	11.4	8.9
Autriche	10.2	10.1	9.5	11.1	11.1	10.4	Pologne	8.4	8.4	8.4	9.3	8.9	8.9	Pologne	8.4	8.4	8.4	9.3	8.9	8.9
Belgique	9.8	6.8	5.3	11.5	8.0	6.2	Portugal	8.9	8.1	8.0	10.3	9.1	8.9	Portugal	8.9	8.1	8.0	10.3	9.1	8.9
Canada	12.9	7.5	5.0	14.4	8.4	5.6	Rép. slovaque	9.2	9.2	9.2	11.3	11.3	11.3	Rép. slovaque	9.2	9.2	9.2	11.3	11.3	11.3
Chili	9.2	6.9	6.4	10.2	7.0	6.0	Slovénie	13.0	12.6	12.6	17.4	16.9	16.9	Slovénie	13.0	12.6	12.6	17.4	16.9	16.9
Rép. tchèque	12.6	7.9	5.9	15.1	9.5	7.0	Espagne	13.7	13.7	13.7	15.5	15.5	15.5	Espagne	13.7	13.7	13.7	15.5	15.5	15.5
Danemark	18.8	12.1	9.8	22.3	14.3	11.6	Suède	11.5	9.1	11.5	12.9	10.2	12.9	Suède	11.5	9.1	11.5	12.9	10.2	12.9
Estonie	9.2	7.3	6.7	11.9	9.4	8.5	Suisse	12.4	10.8	7.6	14.2	12.2	8.6	Suisse	12.4	10.8	7.6	14.2	12.2	8.6
Finlande	10.9	9.5	9.5	13.0	11.4	11.4	Turquie	10.1	8.5	8.5	12.0	10.2	10.2	Turquie	10.1	8.5	8.5	12.0	10.2	10.2
France	10.6	9.3	7.9	12.1	10.6	8.9	Royaume-Uni	7.6	4.5	3.2	9.0	5.3	3.8	Royaume-Uni	7.6	4.5	3.2	9.0	5.3	3.8
Allemagne	7.7	7.7	7.7	9.2	9.2	9.2	États-Unis	7.6	5.8	5.2	8.9	6.8	6.0	États-Unis	7.6	5.8	5.2	8.9	6.8	6.0
Grèce	15.2	15.2	15.2	17.4	17.4	17.4	OCDE34	12.2	9.6	8.7	14.1	11.1	10.0	OCDE34	12.2	9.6	8.7	14.1	11.1	10.0
Hongrie	10.6	10.6	10.6	13.3	13.3	13.3	Autres grandes économies							Autres grandes économies						
Islande	25.5	16.1	14.1	28.8	18.0	15.8	Argentine	13.2	11.4	10.8	17.0	14.5	13.6	Argentine	13.2	11.4	10.8	17.0	14.5	13.6
Irlande	11.4	5.7	3.8	13.7	6.9	4.6	Brésil	22.2	22.2	22.2	22.2	22.2	22.2	Brésil	22.2	22.2	22.2	22.2	22.2	22.2
Israël	15.9	11.0	7.4	17.4	11.8	7.9	Chine	18.7	14.9	13.6	18.5	14.1	12.7	Chine	18.7	14.9	13.6	18.5	14.1	12.7
Italie	10.6	10.6	10.6	11.1	11.1	11.1	Inde	16.1	11.2	9.5	17.1	11.7	9.8	Inde	16.1	11.2	9.5	17.1	11.7	9.8
Japon	8.1	5.8	5.1	9.7	7.0	6.1	Indonésie	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	Indonésie	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6
Corée	9.9	6.5	4.9	12.0	7.8	6.0	Féd. de Russie	10.5	9.0	8.5	13.5	11.4	10.7	Féd. de Russie	10.5	9.0	8.5	13.5	11.4	10.7
Luxembourg	23.6	21.1	20.2	27.4	24.5	23.5	Arabie Saoudite	16.4	16.4	16.4	18.8	18.8	18.8	Arabie Saoudite	16.4	16.4	16.4	18.8	18.8	18.8
Mexique	8.9	4.8	4.6	10.0	5.0	4.6	Afrique du Sud	2.9	1.4	1	3.5	1.8	1.2	Afrique du Sud	2.9	1.4	1	3.5	1.8	1.2
Pays-Bas	18.7	17.7	17.4	21.4	20.3	19.9	UE27	11.7	10.2	9.6	13.9	12.2	11.4	UE27	11.7	10.2	9.6	13.9	12.2	11.4
Nouvelle-Zélande	16.1	8.0	5.4	18.3	9.2	6.1														

Source : Modèles de retraite de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932547421>

Patrimoine retraite brut en fonction du salaire et du sexe



Note : Sur le graphique, les pays sont classés par ordre croissant du taux de remplacement brut pour les revenus moyens.

Source : Modèles de retraite de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932547421>



Extrait de :

Pensions at a Glance 2011

Retirement-income Systems in OECD and G20 Countries

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/pension_glance-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Patrimoine retraite brut », dans *Pensions at a Glance 2011 : Retirement-income Systems in OECD and G20 Countries*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/pension_glance-2011-22-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.